



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 12 décembre 2018

**Présents :** Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Hélyette SALAÛN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,  
Sylvie SIGOT, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

**Absents :**

Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h19

Secrétaire : Magalie PIAT

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **DL.18.101 - Mise à jour du tableau des effectifs au 1er février 2019 : réforme des cadres d'emplois des éducateurs de jeunes enfants**

**Christian DUMAS expose :**

La réforme des cadres d'emplois à caractère socio-éducatif de la filière sociale avec le passage des assistants territoriaux socio-éducatifs et des éducateurs territoriaux de jeunes enfants en catégorie A et la revalorisation des conseillers territoriaux socio-éducatifs initialement prévue le 1<sup>er</sup> février 2018 ne s'appliquera que le 1<sup>er</sup> février 2019.

Ainsi, pour la ville d'Ingré, il convient de modifier le tableau des effectifs pour tenir compte de cette réforme pour le cadre d'emploi des éducateurs territoriaux de jeunes enfants à compter du 1<sup>er</sup> février 2019.

Après avis du Comité Technique du 26 novembre 2018 et après présentation en commission « Finances – Ressources Humaines » du 3 décembre 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs pour tenir compte de cette réforme avec effet au 1<sup>er</sup> février 2019.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

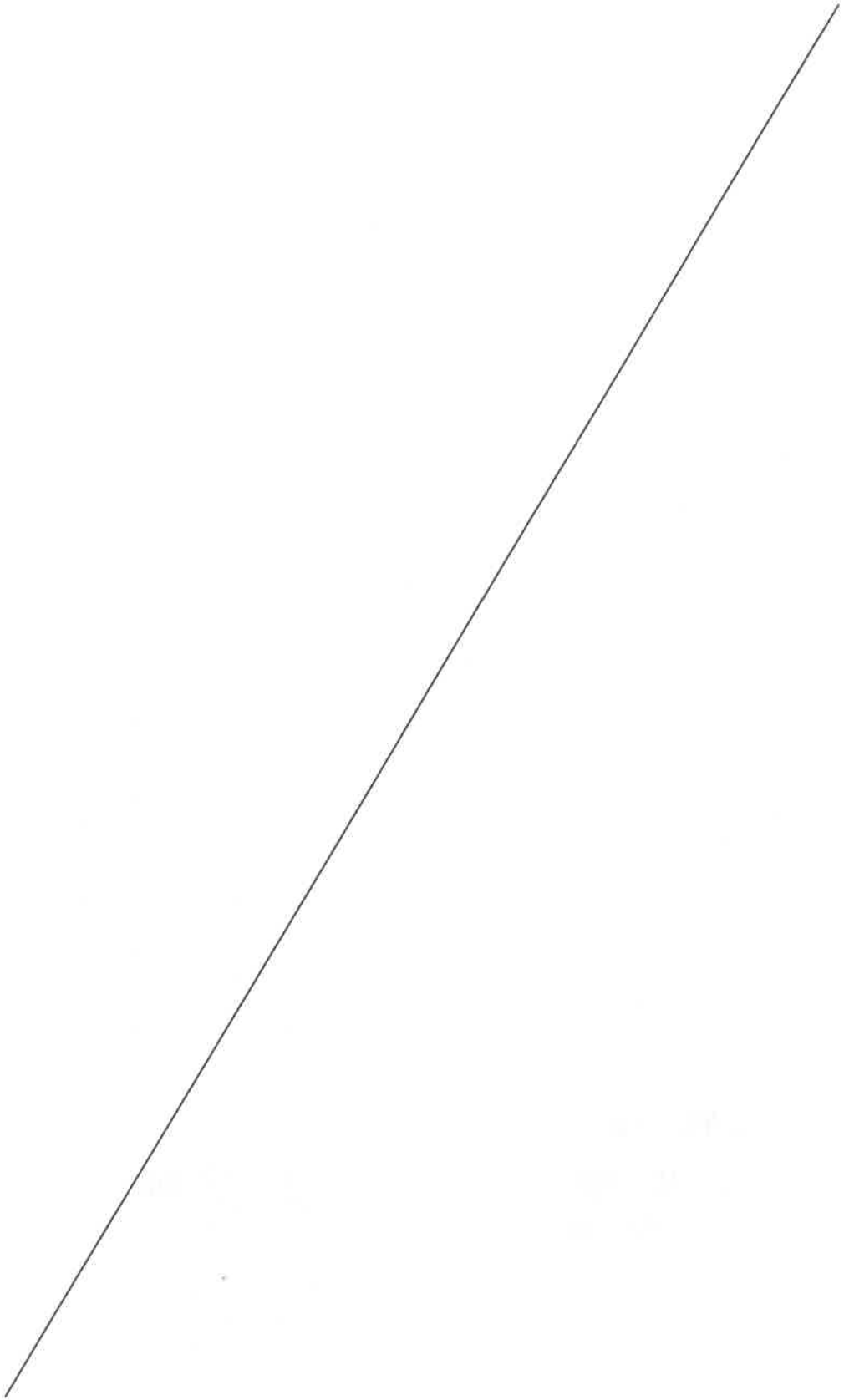
INGRE, le **19 DEC. 2018**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : **02 JAN. 2019**

Notification le : **02 JAN. 2019**





**Acte à classer**

DL-18-101

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2019-01-02T14-11-15.00 ( MI214574434 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20181219-DL-18-101-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Mise à jour du tableau des effectifs au 1er février  
2019 : réforme des cadres d'emplois des éducateurs  
de jeunes enfants

Date de décision : 19/12/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.Acte : DL.18.101-RH-mise à jour tableau des effectifs au 1er février 2019 - réforme cadres emplois des éducateurs jeunes enfants.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/01/19 à 14:11

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 02/01/19 à 14:11

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 02/01/19 à 14:15